



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19157619

Le greffe du greffe de l'entreprise de Liège, division Dinant le

22 NOV. 2019

Le greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination(en entier) : **Association de la Famille Fallon A.S.B.L.**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Rue du Vieux Moulin 253, 6521 HANZINELLE

N° d'entreprise : 457.180.992

Objet de l'acte : DEMISSIONS NOMINATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale de l'Association de la Famille Fallon réunie le 1^{er} septembre 2019 a décidé à l'unanimité:

- 1) d'accepter la démission et d'accorder décharge de son mandat d'administrateur de
 - la baronne Valérie FALLON née à Uccle le 19 août 1975, domiciliée à 1970 Wezembeek-Oppem, chemin Ducal 28
- 2) de nommer en qualité d'administrateurs pour une durée de six ans:
 - la baronne Nathalie FALLON, née à Hanzinelle le 8 janvier 1951, domiciliée à 1000 Bruxelles, 24, boulevard du Régent
 - le chevalier Yves de SAUVAGE VERCOUR, né à Mons le 14 janvier 1958, domicilié à 5030 Beuzet, rue de la Station 29
 - le baron Jean-Baptiste FALLON, administrateur sortant, né à Ixelles le 7 août 1974, domicilié à 1330 Rixensart rue Denis Deceuster 24

En conséquence, le conseil d'administration se compose comme suit:

Présidente: Baronne Anne FALLON

Vice-Président: Baron Albéric FALLON

Trésorier: Baronne Nathalie FALLON

Secrétaire: Baron Dominique FALLON

Membres: Baron Jean-Baptiste FALLON, Baronne Vénétia FALLON, Monsieur Guillaume FALLON, chevalier Yves de Sauvage Vercours

Baronne Anne FALLON
Administrateur